

Communiqué N°007/2021/COCEM relatif à l'observation des ateliers régionaux sur la réorganisation territoriale.

Bamako, le 11 mai 2021 : Les ateliers régionaux de restitution des conclusions des travaux relatifs à la réorganisation territoriale se sont globalement bien déroulés malgré certaines tensions. Lesdites conclusions ont été fortement amendées par les différents acteurs concernés.

Les 29 et 30 avril 2021, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) a déployé huit (08) observateurs dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal et dans le District de Bamako pour observer les travaux des concertations sur la réorganisation territoriale.

Sur la base des données recueillies dans les régions observées, la COCEM communique les constats ci-après :

Déroulement des travaux de restitution

Les observateurs de la COCEM ont noté le démarrage des travaux des concertations sur la réorganisation territoriale le 29 avril 2021 et ce conformément à la note circulaire du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) en date du 26 avril 2021. Cependant, les travaux ont démarré le 30 avril 2021 à Kidal.

Les observateurs de la COCEM ont relevé l'absence des représentants des personnes vivant avec un handicap dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao et Kidal.

Le nombre de participants variait entre quarante-deux (42) et cent cinquante (150) dont 9, 21% de femmes. Le nombre de participants le plus élevé a été observé dans la région de Koulikoro, et le nombre le plus bas à Kidal. Les observateurs ont noté l'absence des jeunes dans les travaux de concertations dans le District de Bamako.

Les observateurs ont également noté l'absence des forces de l'ordre dans la région de Ségou pour sécuriser les travaux des concertations.

Par ailleurs, les observateurs ont relevé que les termes de référence ainsi que les résultats des travaux de la Commission ont été partagés avec les participants avant l'activité dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou contrairement aux autres régions où les termes de référence n'ont été partagés que pendant l'activité.

La facilitation des débats était assurée par les Gouverneurs de région avec l'appui des Conseillers techniques du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) dans toutes les régions observées.

Les observateurs ont relevé que les débats étaient participatifs et qualitatifs avec des recommandations et propositions pertinentes.

Les discussions étaient conduites en Français, Bambara, Sonrai et Tamasheq en fonction des localités concernées. L'utilisation des langues locales a ainsi permis aux acteurs de s'approprier des conclusions des travaux du Rapport de la Commission.

Les observateurs ont relevé que les participants ont été répartis en travaux de groupe en fonction des cercles dans les régions de Koulikoro, Mopti, Tombouctou et Gao.

Les observations des participants étaient entre autres relatives à la rectification de plus d'une centaine de noms de villages, l'omission de plusieurs villages, le rattachement d'un village à un arrondissement et d'un arrondissement à une commune, l'érection de certains cercles en régions, la demande de restitution du Rapport aux populations à la base, etc.

Mesures contre la propagation du COVID-19

La COCEM constate que des mesures préventives ont été prises dans les salles contre le Coronavirus. La présence de kits de lavage des mains a été observée dans 80% des régions observées. Les gels hydroalcooliques étaient disponibles dans toutes les localités observées.

Toutefois, le port du masque n'était pas obligatoire dans les régions de Gao et Kidal. La distanciation physique n'était pas respectée dans les localités de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.

Boycott des concertations et manifestations contre les conclusions du Rapport

La COCEM a noté l'absence des représentants des mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger à ces concertations. Cette absence est due, selon les responsables de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), à la non inclusivité du processus. En effet, ils déplorent « l'organisation unilatérale » des travaux par les autorités et par conséquent, « invitent le gouvernement de la transition du Mali à revenir sur le document porteur des germes de déstabilisation et à ouvrir des larges consultations et concertations prenant en compte tous les critères et les démarches qui s'imposent autour de la question en vue de dégager un large consensus définitif et satisfaisant pour toutes les parties »¹

Par ailleurs, au-delà des groupes signataires de l'Accord d'Alger de 2015, les conclusions des travaux de la Commission du MATD ont été fortement contestées à travers l'organisation des manifestations.

¹Lire les communiqués de la CMA et de la Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014 d'Alger en date du 29 avril 2021.

En effet, la COCEM a relevé des manifestations, souvent violentes, dans plusieurs localités du pays notamment à Tonka², Gourma Rharous³ et Goundam⁴ (dans la région de Tombouctou), Markala⁵ (dans la région de Ségou) et Bourem (dans la région de Gao).

Recommandations :

Au regard des constats recensés, il y'a lieu de faire des recommandations suivantes :

1. La COCEM exhorte les autorités de la Transition à poursuivre le dialogue avec l'ensemble des forces vives de la Nation en vue de créer un consensus national indispensable au parachèvement du processus de réorganisation territoriale ;
2. La COCEM encourage les parties prenantes à privilégier le dialogue avec le Gouvernement en vue de trouver les meilleures réponses politiques consensuelles aux problèmes et aux revendications ;
3. La COCEM les invite également à privilégier les manifestations pacifiques, à se retenir par rapport à toutes formes de violences, et à respecter les libertés individuelles et collectives.

La COCEM reste mobilisée et continuera à suivre ce processus de réorganisation territoriale.

²A Tonka, une marche de protestation a eu lieu le jeudi 29 avril 2021 contre la non prise en compte de la localité comme cercle.

³Les populations du cercle de Gourma Rharous ainsi que les communes ont protesté le lundi 03 mai 2021 pour demander l'érection dudit cercle en région.

⁴Une manifestation s'est tenue à Goundam le 04 mai 2021 pour contester le Rapport de la Commission du MATD et demander l'érection du cercle en région « Région des Lacs ».

⁵Une manifestation s'est tenue à Markala pour réclamer l'érection de la localité en cercle. Une contestation ayant dégénéré en faisant plusieurs blessés par balles.

Contexte :

La question de la réorganisation administrative et territoriale a été au cœur du débat politique ces dernières années et plusieurs tentatives ont été initiées mais sans succès.

En effet, en 2012, le Gouvernement du régime Amadou Toumani Touré (ATT) avait promulgué la Loi n°2012-017 du 2 mars 2012 portant création de circonscriptions administratives, procédant ainsi à la création de dix-neuf (19) régions administratives et un District.

Toutefois, exceptées les régions de Taoudénit et Menaka⁶, ces nouvelles régions sont restées non opérationnelles et cela malgré la tenue des concertations régionales en 2018.

Le parachèvement de cette réorganisation territoriale est aujourd'hui au cœur de l'agenda politique des autorités de la Transition et est clairement exprimée dans la feuille de route de Transition à travers l'axe 4 qui ambitionne : « de parachever le processus de réorganisation territoriale ; de reformer le système électoral ; d'élaborer et adopter une nouvelle Constitution ; et de poursuivre le chantier de la régionalisation ».

Ainsi, dans le cadre du parachèvement du processus de réorganisation territoriale, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) a mis en place une commission pour, selon lui, « travailler sur la base de critères permettant de doter notre pays d'une organisation territoriale solide capable de faire face au défi sécuritaire, en promouvant le développement local et en créant un cadre propice pour l'organisation des élections à venir ».

Cette commission a produit un Rapport dans lequel le MATD propose 111 cercles, 336 arrondissements et le nombre des communes reste inchangé.

Les conclusions des travaux de cette Commission ont été partagées lors des ateliers régionaux de restitution tenus les 29 et 30 avril 2021.

Conformément à sa mission de veille citoyenne et soucieuse de sa contribution à la transparence, à l'apaisement et à la crédibilité du système électoral et des politiques publiques, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) a observé lesdits ateliers ce processus d'opération spéciale d'enrôlement dans les régions.

⁶Voir la Loi n°2018-040 du 27 juin 2018 portant création des collectivités territoriales de région, de cercles et de communes de la région de Taoudénit et la Loi n°2018-041 du 27 juin 2018 portant création des collectivités territoriales de région, de cercles et de communes de la région de Ménaka.

Méthodologie d'observation :

Dans le cadre de l'observation du processus de réorganisation territoriale, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) a déployé vingt (20) observateurs (dix-neuf au niveau des régions et un (1) au niveau du District de Bamako).

Ayant couvert les processus électoraux et concertations depuis 2018, ces observateurs ont été renforcés à travers une session de formation faisant l'état de lieu du processus de réorganisation territoriale de 2012 à nos jours et le renseignement de la grille d'observation sur googleforms. Les réponses aux questions de la grille d'observation ont, par la suite, été collectées et analysées par les membres du Secrétariat exécutif.

Contacts Presse :

Drissa TRAORE, Président, +223 70 18 28 77, dtraore@cocem.ml

Salia K TRAORE, Chargé à la communication : +223 76 34 30 25, straore@cocem.ml

Adresse : Banankabougou SEMA Rue 612 Porte 150 Bamako, BP 1168

Téléphone : (00223) 20283276 **E-mail :** contact@cocem.ml **Site web :** www.cocem.ml

Twitter : @MaliCocem | **Facebook:** <https://www.facebook.com/cocem mali>